

N° 15/4.09

DEMANDE D'AUGMENTATION DE LA SUBVENTION DU PASSEPORT-VACANCES MORGES ET ENVIRONS

Direction de la jeunesse, sécurité sociale et espaces publics

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 1^{er} avril 2009.

Première séance de commission : lundi 27 avril 2009, à 18 h 30, en salle des Pas perdus, 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville

Table des matières

1	HISTORIQUE	3
2	OBJECTIFS DU PASSEPORT-VACANCES	3
3	SITUATION ACTUELLE ET PROPOSITION	4
4	CONCLUSION	5

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 HISTORIQUE

Le Passeport-Vacances a été initié par Pro Juventute en 1975 en Suisse allemande avec l'objectif d'occuper les jeunes durant les vacances en leur faisant découvrir les richesses de leur région. Il existe à ce jour une cinquantaine de Passeports-Vacances en Suisse romande.

Il a fallu beaucoup de persévérance et l'intervention d'innombrables personnes et regroupements (C 12, APE, Pro Juventute, Ecole des Parents, Société de développement, Association Suisses-Etrangers, USL) pour organiser le premier Passeport-Vacances de Morges en 1981.

En revanche, le succès est inespéré. 150 jeunes ont pu en bénéficier, alors que la demande était du double.

L'offre des activités en comptait 30, parmi lesquelles nous trouvons les pompiers, les maquettes de train et la tête dans les étoiles..., encore proposées 20 ans après.

Voici quelques chiffres sur les 20 ans d'existence :

63 personnes au Comité

350 accompagnants (depuis 1995)

550 organisateurs d'activités

600 activités différentes

2'250 activités organisées

8'350 participants

61'300 places à disposition

Depuis ses débuts à ce jour, le comité d'organisation s'est mobilisé entièrement bénévolement pour effectuer l'énorme travail qu'implique la mise sur pied de deux semaines de passeport. Le savoir-faire et l'enthousiasme des membres du comité ont permis de créer un Passeport-Vacances d'une grande valeur.

2 OBJECTIFS DU PASSEPORT-VACANCES

Le Passeport-Vacances de Morges et environs permet aux jeunes de 8 à 16 ans d'organiser leurs vacances d'automne en choisissant plusieurs activités dans le large panel proposé : activités artistiques, artisanales ou sportives; découvertes d'un métier, jeux, loisirs, plaisirs de la table... En ce sens, il répond à divers objectifs dont :

- Vu son prix modique, offrir à des jeunes de la région, toute classe sociale confondue, l'accès à des activités dont ils ne pourraient pas bénéficier en temps normal.
- Leur apprendre à organiser et gérer leur temps libre.
- Satisfaire leur curiosité et leur besoin de découvrir de nouveaux horizons.
- Favoriser leur autonomie et leur socialisation.
- Permettre à des enfants dont les parents travaillent d'avoir des activités constructives et encadrées, tout en restant dans leur environnement familial.

Grâce à l'engagement de chacun, le Passeport-Vacances 2008 s'est magnifiquement bien passé et s'est traduit par les chiffres suivants :

- 215 organisateurs d'activités pour 256 activités différentes,
- 220 accompagnants et 18 chauffeurs pour effectuer 540 accompagnements,

- 30 à 50 activités par jour durant les deux semaines,
- 976 jeunes participants (dont 225 morgiens) qui ont formé 470 groupes d'enfants,
- 35 communes adhérentes,
- 18 membres entièrement bénévoles dans le comité d'organisation.

Ce bilan amène le constat suivant : le Passeport-Vacances est devenu, au fil des années, une institution marquante et incontournable de la vie automnale de Morges et des environs.

3 SITUATION ACTUELLE ET PROPOSITION

Depuis 27 ans, le Passeport-Vacances est géré et organisé de manière entièrement bénévole, hormis la mise sous pli et une permanence téléphonique une semaine avant et pendant les vacances scolaires, assurées par la réception de Couvaloup 10.

L'ensemble des tâches nécessaires (liste annexée à ce préavis) à la mise sur pied de ces deux semaines nécessite des compétences particulières et prend de plus en plus de temps au vu de l'augmentation du nombre de participants et du nombre d'activités variées proposées.

Face à cette réalité, le comité d'organisation bénévole s'essouffle, il devient difficile de trouver de nouvelles recrues. Les membres actifs ne souhaitent plus continuer à ce rythme, ayant tous des obligations familiales et professionnelles à assurer en plus de leur engagement. Face à ce constat, le comité actuel a fait un comparatif des modes de fonctionnement d'autres Passeports-Vacances. Il a finalement opté pour une professionnalisation d'une partie des tâches administratives afin de pérenniser le Passeport-Vacances, ce qui implique 1'638 heures de travail, l'équivalent d'un poste annualisé à un taux d'occupation de 75 %.

Actuellement, le prix moyen d'un enfant est couvert par une participation parentale (CHF 40.- pour le premier enfant, CHF 35.- dès le deuxième), une participation des communes partenaires (CHF 20.- pour Morges au vu des services rendus et CHF 25.- pour les autres communes). Le solde est couvert par divers dons.

La nouvelle situation implique de fait une augmentation de la participation des communes de CHF 50.- par enfant, ce qui amène la participation de la Commune de Morges à CHF 70.- par enfant, ce dès 2009. En ce qui concerne Morges, cela signifie que si l'on prend la participation 2008 (225 enfants), il en résulte une augmentation de CHF 11'250.-.

Les Municipalités concernées ont été informées de la situation et il leur a été demandé si elles souhaitaient soutenir la nouvelle organisation. A ce jour, toutes les Municipalités du groupement scolaire ont donné leur accord de principe. Il a en outre été convenu qu'une convention commune serait établie afin de fixer des règles claires, identiques pour tous et de pérenniser le Passeport-Vacances. Les communes qui n'accepteraient pas ces nouvelles modalités seront exclues du Passeport et leurs enfants ne pourront pas y participer.

Il est à noter qu'une convention lie déjà la Commune de Morges et l'Association concernant les prestations fournies par la commune à Passeport-Vacances, tant au point de vue informatique que logistique. Elle a été établie suite à la cession du logiciel Farfadet par l'Association à la commune, logiciel qui a été développé conjointement par les deux parties. Comme ce programme est performant et l'offre sur le marché dérisoire, il a été mis à la disposition d'autres Passeports-Vacances. A ce jour, dix d'entre eux en bénéficient, ce qui rapporte CHF 14'000.- environ par année. Dans le cadre de la réorganisation, il est prévu d'établir deux conventions, une pour la gestion du système informatique et une pour la subvention et les prestations logistiques fournies.

4 CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accepter de porter la participation de la Commune de Morges au Passeport-Vacances à CHF 70.- par enfant
2. d'autoriser la Municipalité à établir deux conventions, une pour la gestion du logiciel Farfadet, une pour la participation financière et le soutien logistique en collaboration avec les autres communes concernées.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 mars 2009.

la syndique

le secrétaire

N. Gorrite

G. Stella

Annexes : Liste des tâches administratives

Rapport 2008 de la présidente

Budget 2009